

traverse et qu'on ne saurait trop les citer, je vais répéter ce que disait l'honorable député à ce sujet :

Au bureau des Statistiques je me suis procuré des chiffres relatifs aux tarifs d'expédition de notre bétail aux Etats-Unis. Pour transporter un bœuf de mille livres de Calgary à Saint-Paul il en coûte \$7.05, à Chicago, \$9.20, alors que cela coûte \$45 pour l'envoyer à Liverpool. De Winnipeg à Saint-Paul les frais de transport d'un bœuf de mille livres sont de \$4.20; \$5.85 pour Chicago; contre \$42 pour Liverpool, soit une économie d'environ \$36 par tête de bétail en faveur du marché américain. Les cotes des marchés de Chicago et de Winnipeg, prises dans les journaux du 5 février intéresseront sans doute le comité.

Prix comparés des différents marchés le 5 février 1924.

	Winnipeg	Chicago	Diffé- rence.
Bouvillon de choix . . . . .	\$6.75	\$12.50	\$5.75
Bouvillon 1re qualité, de bou- cherie . . . . .	6.00	10.50	4.50
Bouvil. ordinaire de boucherie	4.00	9.00	5.00
Bouvillon mi-gros, de choix	\$4.75	\$8.00	\$3.25
Bouvillon maigre de choix . .	3.75	7.25	3.50
Vaches de boucherie . . . . .	4.00	7.50	3.50
Génisses de boucherie . . . . .	5.00	10.50	5.50
Veaux de choix . . . . .	8.00	14.75	6.75

Le prix de Montréal serait à peu près le même qu'à Winnipeg, mais le transport jusque là coûterait \$5 de plus, et de Montréal à Liverpool, entre \$20 à \$25. Si la coalition est détruite, le tarif tombera entre \$10 à \$15.

J'extrait ce qui suit des remarques de l'honorable député de Springfield (M. Hoey) :

Voilà quelque trois semaines j'assistais à la convention annuelle de l'association agricole de l'Illinois tenue à Champaign-Urbana; environ 800 délégués et 400 visiteurs y étaient. J'y passai deux jours et je profitai de l'occasion pour interroger le plus grand nombre possible de délégués afin de découvrir leur attitude au sujet de l'importation aux Etats du centre d'animaux canadiens, animaux mi-gras, s'entend. Il n'y eut pas un seul d'entre eux qui ne se prononçât pas favorable à l'abaissement, voire à la suppression du droit. On me répondra peut-être que ces hommes ne m'ont pas parlé franchement vu ma qualité d'invité canadien. Mais je suis convaincu de leur sincérité car ces mêmes hommes m'ont avoué qu'ils voulaient un relèvement immédiat du tarif contre le beurre canadien. Si je ne m'abuse la convention délégua un représentant à Washington pour solliciter la hausse immédiate du tarif contre le beurre canadien. Je dis ceci parce que je crois que le ministre et ses fonctionnaires connaissent l'attitude des cultivateurs des Etats du centre au sujet de notre bétail. Ce n'est pas que ces gens ne soient pas égoïstes; ils veulent nos bestiaux aujourd'hui parce qu'ils comptent réaliser des bénéfices en les engraisant. Si les cultivateurs sont disposés à admettre nos bestiaux en franchise il ne se peut pas que le consommateur y soit opposé. Il me semble que nous pourrions arriver ainsi à la réciprocité peu à peu. Le ministre sait...

Le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell).

... que depuis quelque temps déjà l'Ouest canadien réclame l'admission en franchise des vaches laitières du Wisconsin. Je me suis souvent demandé si le ministre ne pourrait pas avec un certain espoir de succès s'aboucher avec les autorités de Washington et obtenir

l'admission de notre bétail libre de droit aux Etats-Unis en échange de quelque concession de notre part.

Maintenant, je suis convaincu que si le Gouvernement peut obtenir la réciprocité avec les Etats-Unis, le peuple ne la repoussera pas comme il l'a déjà fait. Ce sont les fausses représentations, le fantôme de l'annexion du patriotisme, l'épouvantail de la marine et autres exagérations semblables, répandues alors par la finance, l'industrie et les trusts qui triomphèrent de la réciprocité. S'il est question d'annexion actuellement, la faute en retombe sur les conservateurs qui firent repousser la réciprocité, car c'est de ce moment-là que le cri fut lancé.

Je compte dans ma circonscription les meilleurs cultivateurs du Canada. Ils ne se lamentent pas, ils ne demandent rien, excepté justice, et cela ils ont résolu de l'obtenir coûte que coûte. Ils ne s'en laisseront pas imposer par les gros intérêts. S'ils ne peuvent l'obtenir, ils abandonneront la culture et chacun devra demander sa nourriture à la terre. Pourquoi un cultivateur travaillerait-il quinze heures par jour pour être plusieurs d'entre eux pour leur nourriture seulement? J'ose dire que nos cultivateurs ne sont pas aussi à l'aise qu'en 1911, l'année de la défaite de la réciprocité. Les monopoles étaient bien organisés, les cultivateurs firent écho au sentiment protectionniste, et maintenant ils s'en mordent les pouces. Vous ne les trompez pas une deuxième fois. Les cultivateurs avaient pour habitude de se guider sur le *Montreal Star* mais ses "présages de morts" et autres formules semblables leur ont ouvert les yeux, ce qui n'est pas trop tôt, et ils savent maintenant que ce journal n'est pas leur ami. Québec est un bon pays agricole, c'est la province la mieux administrée du Canada, et je crois que les autres provinces font bien de l'imiter et de copier ses lois.

Un mot maintenant au sujet du tarif des douanes. Nous ne pouvons pas nous passer d'un tarif, mais un tarif de revenu suffit. Notre dette est telle que nous n'avons pas d'autre moyen de l'acquitter. Des droits élevés ne sont pas efficaces. L'on a prétendu en 1924 que le dégrèvement des droits sur les machines aratoires ruinerait cette industrie, et le contraire est arrivé: les fabriques d'instruments aratoires ont fait en 1924 plus d'affaires que depuis plusieurs années. Les fabricants ont abaissé leurs prix et ils vendent maintenant dans toutes les parties du monde. Leur clientèle diminuait auparavant parce qu'ils vendaient trop cher.

Prenons, par exemple, une faucheuse dont le prix de revient est de \$30 et le prix de vente de \$150, une épanduse de fumier dont